LYCEE BILINGUE DE SOMBO	4ème SEQUENCE	2017/2018	3èmes
DEPARTEMENT D'HISTOIRE/GEOGRAPHIE	1h30min	GEOGRAPHIE	Coef : 2

PARTIE A : LA VERIFICATION DES RESSOURCES **(9pts)**

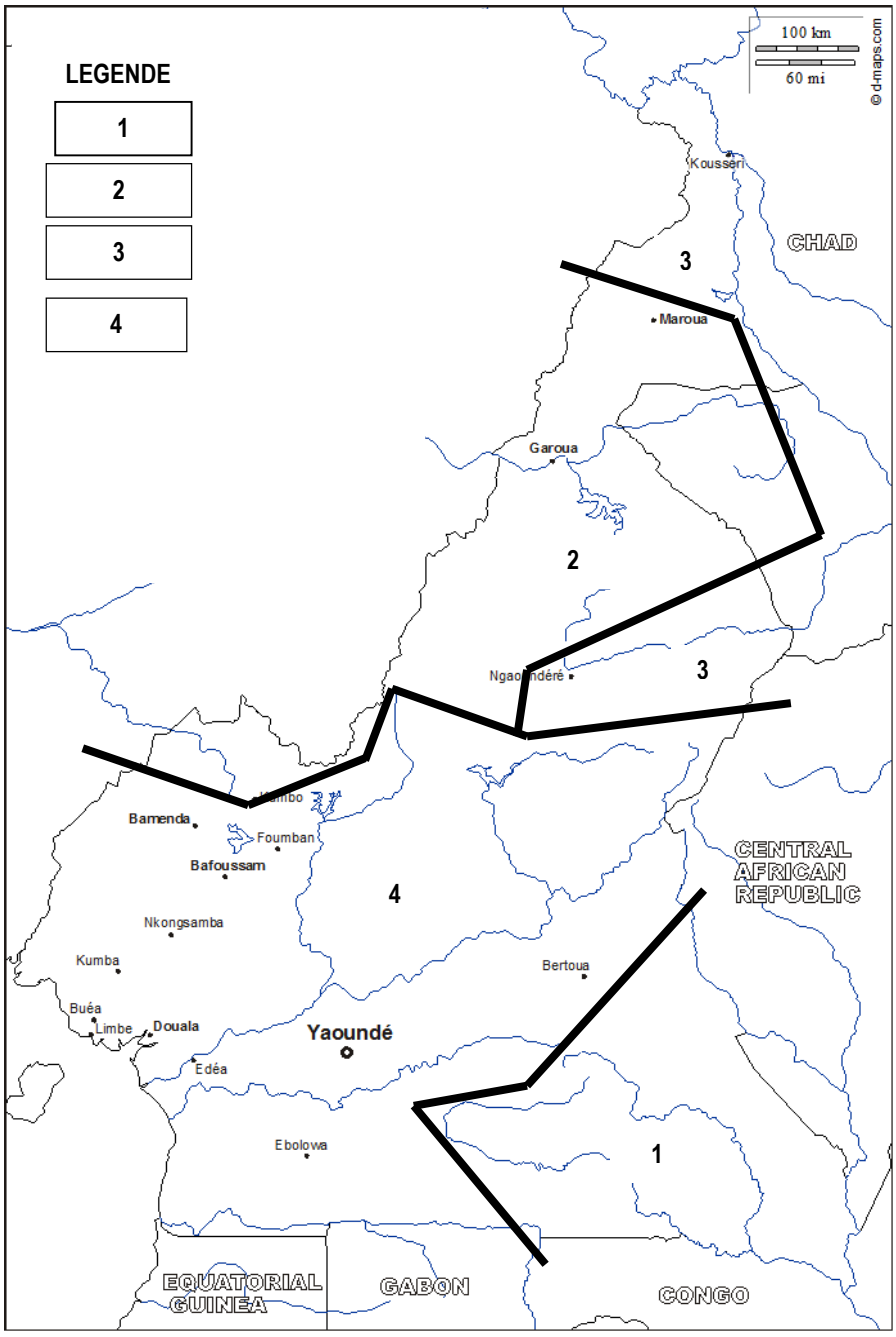
A1- La vérification des savoirs : **(4pts)**

1) Définitions : **(1ptx2=2pts)**
   - **Immigration;**
   - **Balance excédentaire.**

2) Questions de cours **(2pts)**
   a) Cite deux (02) causes des migrations au Cameroun. (0.5ptx2=1pt)
   b) Donne deux (02) principaux objectifs CEEAC. (0.5ptx2=1pt)

A2- La vérification des savoir-faire : **(5pts)**

1- Complète la légende sur la carte des bassins hydrographiques du Cameroun ci-devant : **(1ptx2=2pts)**



t.me/KamerHighSchool

2- A) Classe par ordre d'arrivée au Cameroun les groupes suivants : **les Bantous, les Paléo-soudanais, les Soudanais. (0.5ptx3= 1.5pt)**

B) Soit le tableau suivant représentant la répartition de la population active au Cameroun en 2013. Construis un diagramme en bâtons présentant la part de cette population par secteur d'activité. **(0.5ptx3= 1.5pt)**

Secteur d'activité	**Part de la population active**
Secteur primaire	53%
Secteur secondaire	13%
Secteur tertiaire	34%

PARTIE B : LA VERIFICATION DE L'AGIR COMPETENT OU DES COMPETENCES : (09 pts)

Situation-problème : Tes parents et toi habitez la zone côtière. Tu constates la végétation environnante se dégrade au jour le jour. Votre enseignant de géographie vous explique que ce sont les habitants du quartier eux-mêmes qui sont responsables de la situation. Il t'est demandé de les sensibiliser afin de mettre un terme à cette situation.

Documents :

Document 1: Photo d'une mangrove



www.vivre-en-thaïlande.com

Document 2 : **Utilité de la mangrove**

Partout dans le monde, les mangroves ont été exploitées pour leur bois pour fabriquer du charbon ou de la pâte à papier, pour en extraire le tannin, pour la construction de maisons ou bateaux… Le bois de mangrove est apprécié pour sa résistance de la pourriture… Certains bois ont aussi une grande calorifique ce qui justifie leur utilisation comme charbon ou bois de chauffe…

www.sololiya.fr

Document 3 : **Article 36**

Dans les forêts du domaine national, les droits d'usage sont reconnus aux populations riveraines dans les conditions fixées par décret. Toutefois, pour des besoins de protection ou de conservation, des restrictions relatives à l'exercice de ces droits, notamment les pâturages, les pacages, les abattages, les ébranchages et la mutilation des essences protégées, ainsi que la liste des essences, peuvent être fixés par arrêté du Ministre chargé des forêts.

Loi N° 94/01 du 2à janvier 1990 portant régime des forêts, de la faune et la pêche.

Consigne de travail : Effectue les tâches suivantes.

1- Présente le problème posé dans la situation évoquée ci-dessus. **(3pts)**
2- A partir des documents, relève une cause et une conséquence de la dégradation de la végétation. **(3pts)**
3- Propose deux (02) mesures à prendre par les habitants de ton quartier pour préserver leur environnement de la destruction. **(3pts)**

Présentation : (2pts)